

L'offre de soins ambulatoires ou "soins en ville" se caractérise par la multiplicité de ses acteurs : libéral, salarié ou mixte.

Les professionnels de santé libéraux qui constituent la majorité de l'offre, ont tendance, depuis une dizaine d'année, à mutualiser leurs compétences au sein des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Les prévisions démographiques pour les quinze prochaines années, ainsi que l'évolution des techniques et des thérapeutiques et l'optimisation de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, nous laissent penser que les besoins en soins ambulatoires devraient augmenter considérablement. Mécaniquement, l'offre devrait logiquement croître.

Fort de ces constats, **KOJO** se déplace au sein de votre structure : **Kojo'IOT**.

Quels sont les avantages du Kojo'IOT ?

✓ Simplifie le management RH

Arrêter une date pour **une formation continue mono ou pluriprofessionnelle** reste un exercice très complexe, d'autant plus que le manager doit faire coïncider les plannings des praticiens "en repos" avec ceux qui ne le sont pas.

Afin de garantir une formation identique à tous les participants, **KOJO** adapte les horaires de formation aux contraintes professionnelles des différents professionnels de santé qui assurent les soins journaliers.

Ainsi, **la continuité des soins** est garantie, sans préjudice pour les patients, et le fonctionnement de votre structure reste optimal.

✓ Renforce la dynamique de l'organisation

Notre vision innovante de la formation continue place la communication et la coordination du parcours de soins au cœur de notre stratégie pédagogique.

TOUS les programmes de formation KOJO sont construits afin de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la chaîne de soins. Grâce à ses formations " non corporatistes", **KOJO** s'inscrit dans la droite lignée du changement initié par les Maisons de santé pluriprofessionnelles et les établissements HAD.

✓ Maitrise des coûts de formation continue

Conformément aux modalités d'inscriptions **KOJO**,

PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION - AUCUNE CAUTION

Dr Arnaud Puthier
Fondateur – Directeur Général KOJO
Dr Pierre PERESSON
Directeur Général Adjoint KOJO



Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous au **09 70 75 81 50**,
Fanny vous guidera pas à pas dans votre démarche d'inscription.